

## Communiqué de presse

– POUR DIFFUSION IMMÉDIATE –

### Royaume-Uni : Boralex obtient l’approbation ministérielle pour son parc éolien Extension Clashindarroch de 189 MW

**Édimbourg (Royaume-Uni) Le 23 décembre 2025** – Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») (TSX : BLX) est heureuse d’annoncer avoir obtenu l’approbation des ministres écossais pour les plans du parc éolien Extension Clashindarroch, situé près de Dufftown, dans le Moray.

Le projet approuvé, situé à l’ouest du parc éolien de Clashindarroch déjà en exploitation, comprendra jusqu’à 21 éoliennes et une installation de stockage par batterie de 50 MW, contribuant à hauteur de 189 MW aux objectifs de l’Écosse en matière d’énergie renouvelable. Il s’inscrit dans la réalisation de l’ambition de forte croissance de Boralex au Royaume-Uni, un marché d’importance dans la Stratégie 2030 et où des investissements de 550 M£ sont prévus dans les 5 prochaines années.

Esbjorn Wilmar, vice-président, Royaume-Uni, a déclaré : « Notre entreprise s’engage fermement à investir à long terme en Écosse dans le cadre de notre plan stratégique, porté par une volonté commune de réussir la transition énergétique tout en favorisant la prospérité économique locale. Cela se reflète dans le premier projet de notre portefeuille écossais, le parc éolien de Limekiln, près de Thurso, qui représente 29,5 M£ de dépenses de construction injectés dans l’économie écossaise, dont 8,4 M£ ont été investis localement dans le Caithness. »

Jean-Christophe Dall’Ava, premier vice-président et directeur général, Europe, a ajouté : « Je suis très fier du travail de nos équipes, dont la collaboration étroite a permis d’atteindre ce jalon majeur pour le projet. L’autorisation obtenue pour Extension Clashindarroch nous rapproche encore davantage de la position de leader que nous visons au Royaume-Uni, et démontre une fois de plus la capacité de Boralex à livrer des projets de qualité pour répondre aux importants besoins énergétiques de nos marchés. »

#### Des retombées socio-économiques pour les communautés locales

Ce projet apportera de nombreux bénéfices économiques et communautaires, notamment la création d’un fonds communautaire pouvant atteindre 693 000 £ par an (indexé sur la durée de vie du projet, estimée à 40 ans), conçu en tenant compte des besoins spécifiques de la communauté locale. Une partie de ce financement sera destinée aux initiatives suivantes :

- Un soutien direct aux factures d’énergie de 1 849 £ par an et une somme forfaitaire pouvant atteindre 20 000 £ pour des améliorations d’efficacité énergétique des habitations situées dans un rayon de 5 km des éoliennes ;
- Un fonds de bourses d’études de 45 000 £ par an, offrant 15 bourses dans les domaines des sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STIM) et des compétences en construction pour les étudiants de la région de Moray.

Le reste du fonds communautaire sera destiné à financer des projets et initiatives locaux, en concertation avec la communauté. Un fonds socio-économique pouvant atteindre 138 000 £ par an sera également mis en place, administré par le conseil de Moray, « pour le développement de la chaîne d’approvisionnement, le soutien aux entreprises et la création de richesse communautaire » (source : Moray Council).

Ce programme reflète la conviction de Boralex que les projets d'énergie renouvelable doivent offrir bien plus que de l'électricité : ils doivent renforcer les communautés, créer des opportunités et laisser un héritage positif pour les générations futures.

« Nous croyons que ce programme de bénéfices fera une différence tangible et positive dans la communauté, et nous souhaitons être des partenaires engagés à long terme sur la route vers la carboneutralité », a complété M. Wilmar. « Boralex se réjouit de collaborer étroitement avec la communauté locale, les parties prenantes et les partenaires gouvernementaux pour réaliser ce projet et contribuer de manière significative à l'avenir des énergies renouvelables en Écosse. »

Le parc éolien Extension Clashindarroch a été conçu rigoureusement, à la suite d'études approfondies sur l'environnement et le paysage. Ces analyses ont permis de réduire les impacts environnementaux, aboutissant à un projet dont le développement est désormais approuvé comme acceptable et responsable. Le site, qui couvre environ 882 hectares de landes de bruyère, continuera d'être géré avec une grande attention à son environnement naturel, et des améliorations significatives en matière de biodiversité seront mises en œuvre.

## Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué constituent des déclarations prospectives, fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières. Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-jacents à ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une déclaration prospective donnée. À moins d'indication contraire de Boralex, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir sur ses activités, des transactions, des éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels annoncés ou survenant après que ces déclarations ont été faites. Rien ne garantit que les résultats, le rendement ou les réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives, se concrétiseront. Le lecteur est donc prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. À moins de n'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

---

## À propos de Boralex

Chez Boralex, nous fournissons de l'énergie renouvelable et abordable pour tous, depuis 35 ans. Un des leaders sur le marché canadien et premier producteur indépendant de l'éolien terrestre de France, nous sommes également présents aux États-Unis et au Royaume-Uni. Au cours des cinq dernières années, notre puissance installée a augmenté de plus de 50 % atteignant 3 303 MW au 30 septembre 2025. Depuis cette date, la Société a mis en service un nouveau parc éolien d'une capacité de 100 MW, portant ainsi la puissance installée totale à 3 403 MW à ce jour. Nous développons un portefeuille de projets en développement et Chemin de croissance de 8 GW dans l'éolien, le solaire et le stockage, guidés par nos valeurs et notre démarche de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE). Boralex, reconnue comme entreprise la plus responsable au Canada par « Corporate Knights », participe activement à la lutte contre le réchauffement climatique. Grâce à notre audace, notre discipline, notre expertise et notre diversité, nous demeurons une référence de notre industrie. Les actions de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole BLX.

Pour de plus amples renseignements, visitez [boralex.com](http://boralex.com) ou [sedarplus.com](http://sedarplus.com). Suivez-nous sur [Facebook](https://www.facebook.com/boralex) et [LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/boralex).

## Renseignements

### MÉDIAS

#### **Camille Laventure**

Conseillère principale, affaires publiques et communications externes

#### **Borex inc.**

438 883-8580

[camille.laventure@boralex.com](mailto:camille.laventure@boralex.com)

### RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

#### **Coline Desurmont**

Directrice, relations avec les investisseurs

#### **Borex inc.**

+33 7 85 37 75 10

[coline.desurmont@boralex.com](mailto:coline.desurmont@boralex.com)

Source : Borex inc.